

17 octobre 1961 – 5 juillet 1962

Le 17 octobre 2021, le président de la République française a déposé une gerbe de fleurs sur le bord de la Seine et dans un communiqué il a condamné ce qu'il considère comme un « des crimes inexcusables ... pour la République ». Que s'est-il donc passé 60 ans plutôt ?

Le 17 octobre 1961, les Algériens qui travaillent en France, à Paris, dans les usines alors nombreuses, ont été incités par le FLN à manifester après leur journée de travail pour protester contre le couvre-feu qui leur est imposé après de 20h30. Ils sont sans armes et les femmes sont absentes : le regroupement familial viendra bien après ... La police parisienne, dirigée par Maurice PAPON qui aura plus tard à répondre de ses actes pendant l'occupation, est sans merci : elle frappe et tue et jette à la Seine les manifestants dont on décomptera 38 à 200 morts. Les bougnoules ne sont pas faciles à numériser !

Le 5 juillet 1962, après les accords d'Evian qui achèvent la « guerre d'Algérie » qui a duré 8 ans et reconnaissent l'indépendance de l'Algérie, à Oran a lieu un massacre d'Européens, Français pour la plupart, qui firent au moins 700 victimes. Leurs cadavres mutilés, profanés et à jamais proscrits furent jetés dans les fosses communes. Les soldats français, cantonnés dans les casernes, eurent l'ordre de ne pas intervenir. Ainsi le décida le général Joseph KATZ, un des responsables de l'armée française restée en Algérie pour veiller au bon traitement de nos nationaux. Les témoins impuissants de ce massacre affluèrent en masse à l'aéroport où la routine allait son petit chemin car les dirigeants de la France ne voulaient pas mettre de l'huile sur le feu ...

PAPON, KATZ, hauts officiers et fonctionnaires nommés à leurs postes par le chef de l'État, le général DE GAULLE et ses premiers ministres, Michel DEBRE pour le premier, Georges POMPIDOU pour le second, sans compter leurs ministres respectifs : voilà les responsables des massacres du 17 octobre 1961 et du 5 juillet 1962.

La droite de 2021, dans toutes ses composantes, déplore la « repentance » de MACRON tandis que la gauche bariolée l'estime insuffisante considérant qu'il s'agit d'un « crime d'Etat ».

Qu'en sera-t-il le 5 juillet 2022 ? Le nouveau président de la République française remémorera-t-il ce massacre de 1962 ? Ou s'abstiendra-t-il pour ne pas envenimer les relations algéro-françaises qui à l'heure qu'il est ne sont pas brillantes ?

Que la peine ressentie par les familles, les femmes, les enfants, les hommes qui furent les témoins horrifiés de ces massacres, que les souvenirs toujours présents pour leurs survivants soient pour une fois honorés et consolés par le sincère hommage que leur rendent le SNCA e.i.L. Convergence et les Syndicats e.i.L. Convergence.

Les secrétaires généraux